

Le directeur de publication du quotidien EcoMatin, Emile Fidieck était attendu ce matin au Tribunal de Première Instance de Yaoundé.

Le journaliste, Directeur de Publication du très sérieux journal EcoMatin, répond à une plainte pour « Diffamation » qui lui a été servie par un richissime homme d'affaires indien, le nommé **Avinash Hingorani Omprakash**, promoteur de la ligne de vêtements « *Sammy Luxe* » et des agences « *Rêves voyages* », et dont les agences sont installés dans plusieurs pays africains dont le Cameroun.

Les déboires de notre confrère commencent le 12 juillet 2021, ceci suite à un article publié sur EcoMatin et intitulé « **Trafic humain: enquête sur l'exploitation des indiens au Cameroun** ».

Des pratiques managériales aux montages financiers autour de leurs entreprises... EcoMatin a investigué sur les dessous des business des hommes d'affaires indiens au Cameroun. En ligne de mire, Avinash Hingorani, un prospère entrepreneur réputé dans les milieux de la haute société de la capitale Yaoundé qui illustre le trafic qui couve sous les activités de certains membres de cette communauté. Une enquête qui a débouché sur des révélations exclusives que nous vous livrons dans une série de trois épisodes», avait-on lu en introduction de l'article.

L'on a par ailleurs appris que le journaliste aurait déjà pu se retrouver en prison. Il a en été convoqué jeudi dernier au tribunal et y a été retenu de 9h à 21h.

Si Emile Fidiek n'a pas passé le long week-end dernier en prison, c'est grâce à la lucidité d'un magistrat qui a pris sur lui de laisser notre confrère comparaître libre, il aurait été déféré ce jour-là à la prison de Kondengui, sans que l'opportunité lui soit laissée de se défendre», rapporte un autre confrère journaliste
